

Cotisations et assurance

Année scolaire 2026/2027

Ce document au format PDF modifiable peut être complété directement sans être imprimé !

Afin de nous permettre de mettre notre base de données à jour et d'effectuer le prélèvement des cotisations et assurance sur le compte de votre coopérative, nous vous prions de bien vouloir nous renvoyer le document complété **au plus tard le 30 SEPTEMBRE 2026** :

- Par mail : ad92@occe.coop

ou

- Par voie postale : OCCE 92, 26 avenue Paul Vaillant-Couturier, 92220 BAGNEUX

Coordonnées de l'école ou de l'établissement :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Numéro d'affiliation à l'OCCE (4 chiffres) :

REP : ☐ Oui ☐ Non

Directeur.trice :

Mandataires :

NOM : Prénom :

Mail : Portable :

NOM : Prénom :

Mail : Portable :

Données de l'école :

Nombre de classes : Nombre d'élèves : Nombre d'enseignant(e)s :

Si la coopérative a 2000€ ou moins de matériel lui appartenant, n'indiquez rien.

Sinon indiquez ici seulement le montant dépassant 2000€ :

Si vous souhaitez participer à la solidarité des coopératives du département, indiquez la somme que vous voulez verser :

A réception de ce document complété, le montant total à régler sera calculé par nos soins et prélevé directement sur le compte de votre coopérative. Vous recevrez une attestation d'assurance et l'attestation d'affiliation à l'OCCE.